LE PAYS CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE,
un territoire de 26 communes.

Le mot du Président

Comme chaque trimestre, cette lettre d'information fait le point sur les principales actions menées par le Pays.

L'évènement attendu par tous les élus des vingt-six communes est bien sûr la signature des CRST, un par EPCI, traduisant l'accompagnement financier de la Région dans la réalisation de projets d'aménagement de notre territoire.

Un autre contrat, le COT EnR, qui sera prochainement renouvelé, permettra également de bénéficier de financements importants de l'ADEME, pour les projets portant sur les énergies renouvelables.

La montée en charge du programme LEADER (fonds européens) se poursuit à un rythme soutenu.

Mais ces contractualisations ne doivent pas occulter les autres actions du Pays, notamment pour la préservation de la biodiversité (trame noire, Natura 2000, ...) et la relocalisation de l'alimentation.

Ce trimestre verra aussi le renouvellement du Conseil de Développement Castelroussin Val de l'Indre, instance de démocratie participative commune au Pays et aux deux EPCI.

Enfin, parce que la cybersécurité constitue une préoccupation partagée, nous vous proposons un compte-rendu des Assises régionales de la cybersécurité auxquelles le Pays a assisté.

Bonne lecture.

Luc Della-Valle

www.payscastelroussin.fr
PaysCastelroussinValdeIndre/

Rendez-vous des groupes de travail d'appel à projet (GTAAP) LEADER du 3 février 2025

Validation en opportunité des derniers projets déposés dans le cadre de la première vague d'appels à projets

Nombre de projets par appel à projet (AAP) :

AAP n° 1.1- Développement de services nécessaires à la population et qui contribuent à un territoire inclusif → 8 projets ;

AAP n° 2.1 - Accompagnement du développement d'activités économiques locales → 7 projets ;

AAP n° 3.1 - Préparation et anticipation du territoire aux enjeux climatiques → 3 projets.

Les chiffres

- 19 dossiers ;
- 18 avis favorables* ;
- 1 avis défavorable.

** Enveloppe prévisionnelle de 400 474 € pour ces projets.*

Séminaire de présentation des nouveaux appels à projets LEADER

Une quarantaine de personnes se sont réunies le 19 mars à la maison du peuple de Levroux pour assister au séminaire de présentation des nouveaux appels à projets Leader du Gal Castelroussin-Valençay.
Après un mot des présidents Luc Della-Valle et Jean Aufrère, la nouvelle animatrice Leader du pays de Valençay en Berry, Marlène Hodée, s'est présentée.

Le bilan de la première vague d'appel à projet a été réalisé, suivi de tables rondes permettant de présenter trois projets subventionnés dans le cadre du programme Leader (voir page suivante).

Suite à cela, une présentation des nouveaux appels à projet et de la grille de sélection a été réalisée. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet du Pays Castelroussin Val de l'Indre depuis le 1er mars 2025 et courent jusqu'au 31 décembre 2027.

Une formation sera réalisée en cours d'année afin de permettre aux porteurs de projets de mieux appréhender le fonctionnement du programme Leader. Les personnes intéressées peuvent contacter le gestionnaire du programme à l'adresse mail suivante : leader@payscastelroussin.fr.

Un calendrier prévisionnel est venu clore la présentation. L'instruction des dossiers par la région a enfin pu débuter et les dossiers en retard devraient pouvoir être instruits sur la plateforme régionale à partir de juin prochain.
Les paiements pourront, quant à eux, être déposés à compter de juillet pour un envoi en paiement à l'ASP (Agence de services et de paiement) à compter de septembre pour les dossiers déposés lors de notre première phase d'appels à projets.

Le séminaire s'est terminé par un moment de convivialité permettant aux personnes présentes d'échanger sur leurs futurs projets.

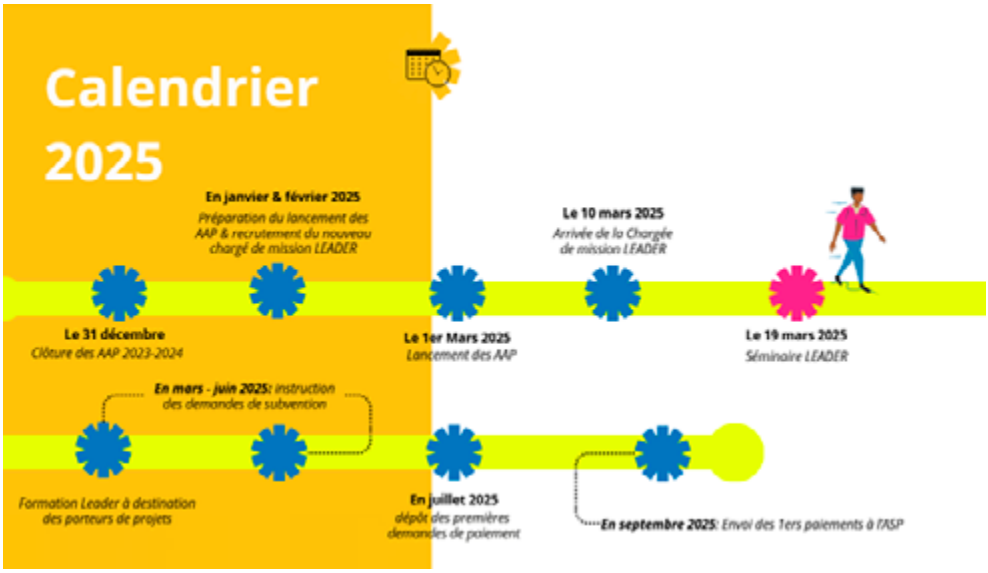

Les trois projets présentés

Aqualux - Construire ensemble par un chantier d'éducation à la création, à Châtillon-sur-Indre porté par l'association Art sponsors présenté par sa directrice, Sophie Bruère

Passerelle, la santé autrement porté par le contrat local de santé de Châteauroux métropole et présenté par sa coordinatrice Corinne Bordin-Lherpinière.

Conservatoire pour la mise en valeur d'un biome vertueux – Étang de la Foulquetière porté par la commune de Luçay-Le-Mâle et présenté par le maire, Bruno Taillandier.

Ces trois projets, comme tous les autres, sont détaillés sur le site internet du pays Castelroussin Val de l'Indre.
https://www.payscastelroussin.fr/actions/leader/projets-leader-déposés.html

Cofinancé par l'Union européenne

Signature des nouveaux Contrats régionaux de solidarité territoriale le 26 mai 2025

La concertation menée tout au long de l'année 2024 a permis d'aboutir à la rédaction des nouveaux Contrats régionaux de solidarité territoriale (CRST) à l'échelle du Pays Castelroussin Val de l'Indre.
La dernière réunion de négociation avec les élus de la Région Centre-Val de Loire s'est tenue le 4 mars et a permis de valider les deux CRST préparés pour le territoire de chaque établissement public de coopération intercommunale : Châteauroux Métropole et la Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne.
Chaque CRST permet de réserver les subventions prévisionnelles afférentes aux différents projets proposés prévus sur la période 2024-2027.

Pour la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne :

- 19 projets identifiés et retenus
- 1 462 600 € de subvention régionale prévus.

Pour Châteauroux Métropole :

- 45 projets identifiés et retenus
- 6 079 900 € de subvention régionale prévus.

Les deux autres étapes du calendrier

1. Jeudi jeudi 24 avril - Présentation lors d'une réunion de la commission de l'aménagement du territoire du Conseil régional, associant le Pays, Châteauroux Métropole, la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne et le Conseil de développement.

2. Mercredi 7 mai - Validation définitive des 2 CRST lors de la Commission permanente régionale (CPR).

Après cette date les demandes de subvention des communes et autres porteurs de projet pourront être déposées, auprès des services de la Région, pour une instruction détaillée projet par projet. Ces demandes s'effectuent en ligne sur le portail régional :
https://nosaidesenligneregion.centre-valdeloire.fr

Signature officielle des CRST

La signature officielle, planifiée en concertation avec la Région et chacun des signataires, aura lieu le **lundi 26 mai à19h00 à Déols** et marquera la fin du processus d'élaboration des CRST.

Elle sera suivie d'une visite de l'école Paul Langevin de Déols, dont les travaux de rénovation énergétique en cours sont financés par le CRST et ceux prévus durant les congés estivaux 2025 pour l'aménagement de la cour en « Cour Oasis » étant financés dans le cadre du précédent CRST.

École Paul Langevin à Déols

Une nouvelle feuille de route en faveur de la planification écologique en région Centre-Val de Loire

Le 3 février 2025 à Orléans Sophie Brocas, préfète de région, et François Bonneau, président du Conseil régional, ont présenté conjointement la nouvelle feuille de route en faveur de la planification écologique dans le cadre de la COP (conférence des parties).

La feuille de route, issue de travaux menés en ateliers tout au long de l'année 2024, a permis de retenir les propositions d'actions par thématique sur lesquelles intervenir dans les prochaines années.
Son objectif général est de parvenir à diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle régionale d'ici à 2030. Concrètement il s'agit d'accélérer et de massifier les actions afin de faire autant d'ici 2030 que lors des 30 années précédentes, alors qu'une baisse des émissions de CO2 n'est constatée réellement que depuis ces deux dernières années en France.

Exemple d'actions retenues

- Mobilité des personnes → accélérer le déploiement d'infrastructures afin de développer les circulations douces (vélos notamment).

- Bâtiment résidentiel et tertiaire → accélérer la rénovation énergétique dans le patrimoine tertiaire des collectivités.

- Sobriété foncière → remobilisation des friches, déploiement des pratiques d'optimisation du foncier et intensification des usages des bâtiments et équipements publics.

- Développement économique → amplifier la mise en mouvement des entreprises dans leurs démarches de transition écologique.

- Fret → viser la sobriété logistique en priorisant et optimisant les implantations existantes, en développant le fret ferroviaire, en facilitant l'utilisation des embranchements existants et en accompagnant le transport combiné.

- Gestion des forêts et du bois → favoriser l'augmentation de la superficie forestière sous gestion durable, dans les territoires sensibles aux risques d'incendie ou dans des secteurs de zones de captages d'eau notamment.

- Agriculture → accompagner pour mobiliser les acteurs du secteur, afin de maintenir et développer les haies, valoriser leurs produits et soutenir la structuration de filières bois bocager par exemple.

- Alimentation → développer des actions pour la consommation de produits durables et locaux et lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration collective.

- Biodiversité → améliorer la couverture du territoire régional en atlas de biodiversité, accroître la surface régionale en aires protégées sous protection forte, préserver les continuités écologiques et réduire les fragmentations, assurer la pérennité des zones humides par leur restauration et par les usages font partie des nombreuses pistes retenues.

En conclusion, la préfète de région a souligné les priorités de cette feuille de route afin que les objectifs fixés soient tenus dans le temps :

- massifier les actions en « allant chercher ceux qui ne se sont pas encore engagés » ;
- travailler avec les élus afin de mettre en œuvre un « modèle d'engagement réciproque dans la durée » ;
- suivre la mise en œuvre de cette feuille de route afin de mobiliser tous les leviers d'actions disponibles.

Secrétariat général à la planification écologique

Quel climat en France en 2100 à +4°C ?

Villes analogues climatiques prenant en compte plusieurs paramètres :

- température moyenne
- température minimale de janvier
- température maximale de juillet
- précipitations annuelles

Focus sur la trajectoire régionale (SRADDET) 2014-2030 de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique

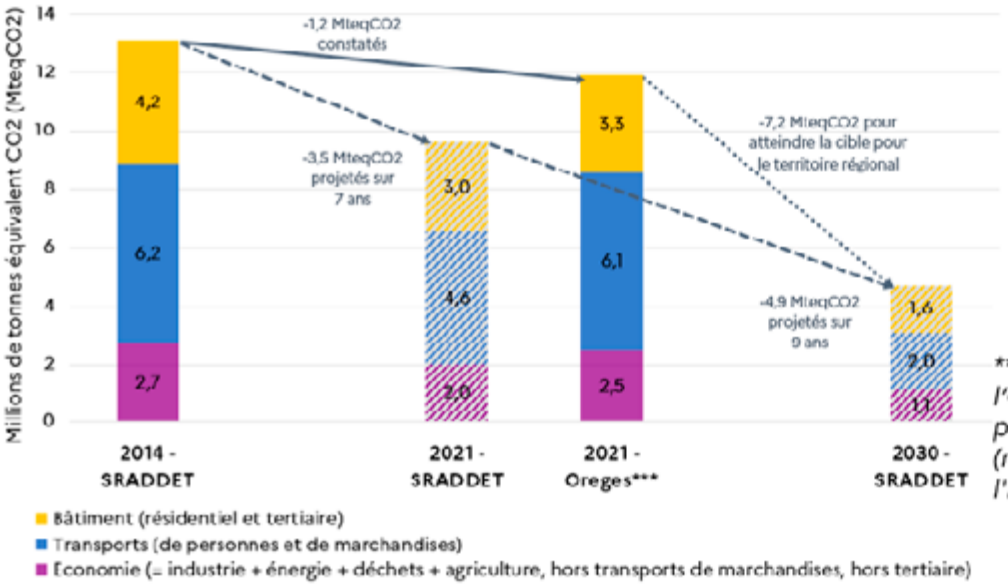

****Données publiées en août 2024 par l'Oreges suivant le cadre national établi pour les inventaires territorialisés (méthode adaptée par rapport à l'inventaire national au format SECTEN).*

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SECTEN : par SECTeur émetteur et par ENergie

Contrat d'objectif territorial énergies renouvelables (COT EnR) pour la période 2025-2029

Les Pays Castelroussin Val de l'Indre et Valençay en Berry ont déjà engagé 2 COT successifs, entre 2019 et 2021, puis entre 2022 et 2024. À chaque fois les objectifs conventionnés avec l'ADEME ont été atteints voire dépassés. Ils se sont donc déjà rapprochés de l'ADEME afin de préparer le lancement d'une 3ème génération de COT Enr.

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre a validé son engagement dans un 3e COT Enr lors du Comité syndical du 5 février 2025. Cet engagement doit maintenant être finalisé puis validé en comité de pilotage organisé le 2 avril 2025, associant l'ensemble des parties prenantes (ADEME, Région Centre Val de Loire, SDEI 36, ADEFIBOIS Berry) autour des Pays Castelroussin Val de l'Indre et Valençay en Berry.

La date de signature officielle de ce nouveau COT EnR avec l'ADEME Centre Val de Loire, à l'échelle des deux Pays, n'est pas encore déterminée mais elle est imminente et fera l'objet très prochainement d'une large communication.

Ce qui change pour le COT EnR de 3e génération

- La durée → quatre ans (3 précédemment) ;
- Augmentation des financements d'ingénierie confiés aux animateurs (les Pays)
- Hausse des financements des études techniques menées pour les projets de géothermie*, de solaire thermique *et de chaufferie biomasse*.

Les perspectives budgétaires défavorables annoncées au niveau national ne devraient pas impacter cette dynamique sur notre territoire.

** Les projets de géothermie et de solaire thermique sont accompagnés par le SDEI.*
Les projets de chaufferie biomasse sont accompagnés par ADEFIBOIS.

Financements

LE COT EnR permet de mobiliser les subventions de l'ADEME au titre du Fonds Chaleur (60 % pour les études de faisabilité et 45 % pour les investissements).
Ces aides peuvent être complétées, selon les caractéristiques de chaque projet, par des subventions de la Région ou de l'Europe (FEDER).

Porteurs de projet éligibles aux financements du COT EnR

Structures privées (entreprise, SCI, ...) et les collectivités (commune, conseil départemental, ...).

Projets financés sur le territoire du Pays Castelroussin Val de l'Indre

COT 1

- Chaufferie biomasse et réseau de chaleur à Neuillay-les-Bois (divers bâtiments publics) ;
- Géothermie à Niherne (école, cantine et médiathèque) ;
- Géothermie à Châteauroux (Balsanéo).

COT 2

- Chaufferie biomasse de la scierie Robert à Ardentes ;
- Extension du réseau de chaleur urbain associé à la chaufferie Biomasse du quartier Beaulieu de Châteauroux par l'OPAC de l'Indre ;
- Géothermie sur sondes de l'Espace Social de Proximité 36 de Touvent à Châteauroux portée par le Conseil départemental de l'Indre ;
- Géothermie pour le chauffage de l'école à Jeu-les-Bois.

Mettons fin à la précarité alimentaire en Pays Castelroussin Val de l'Indre

La première phase du projet « Mettons fin à la précarité alimentaire en Pays Castelroussin Val de l'Indre », co-porté avec le CPIE Brenne-Berry, a été officiellement clôturée le 25 février 2025 au centre socio-culturel de Déols, par un évènement culinaire réunissant 30 participants et animé par Adrien Guignard, chef itinérant de La Popote d'Adri.

Cette première phase avait débuté en avril 2024 et avait pour objectif la montée en compétence des salariés, bénévoles et bénéficiaires des structures du secteur de la solidarité du territoire, sur la thématique alimentaire.
En partant des besoins exprimés par ces structures, 16 ateliers ont été organisés, de la cuisine au jardin en passant par la structuration d'un groupement d'achats.

La seconde phase du projet, visant à construire une expérimentation d'une alternative complémentaire à l'aide alimentaire, pour garantir l'accès à une alimentation de qualité, locale, durable et choisie pour toutes et tous, se poursuit.

Les structures*, actives et impliquées depuis le lancement en décembre 2023, se sont réunies pour la quatrième fois le 3 mars 2025 à la ligue de l'enseignement.

** Structures publiques (CCAS de Châteauroux, CPAM...) ; associations (solidarité accueil, secours populaire...)*

Trois recettes à base de produits locaux, sous label de qualité et de saison, découverte du radis noir et de condiments variés (épices, huiles), apprentissage de gestes de cuisine comme la découpe en brunoise ou l'utilisation d'une poche à douille. L'atelier pratique comme la dégustation ont ravi les participants, clôturant ainsi la série d'ateliers dans une montée en gamme de l'expérience.

Évènement culinaire du 25 février 2025 à Déols

Elles se sont accordées sur la structuration d'un lieu, basé sur le modèle d'une épicerie sociale et solidaire qui serait approvisionnée par des producteurs locaux et un maraîcher en régie directe, et qui serait dédié à l'alimentation, avec une cuisine pour y organiser des ateliers ou des formations, un frigo solidaire, des espaces de vie et de convivialité, etc.

Prochaine réunion de travail pour définir la gouvernance de l'expérimentation ainsi que les actions prioritaires, pour une mise en pratique à partir de 2026 :

Mardi 1er avril 2025
Centre socio-culturel de Beaulieu (rue Max Hymans à Châteauroux), de 14h à 16h

Inscription auprès de Clara Chanzy ou Bastien Elie-Ragobert (CPIE)

Atelier de concertation de la seconde phase de « l'étude stratégique de relocalisation du système agro-alimentaire départemental de l'Indre »

La première phase de diagnostic terminée et le portrait du territoire stabilisé, les comités technique et de pilotage ont pu construire avec les bureaux d'étude, le BASIC et le GRAP, trois projections à horizon 2050, proposant des scénarios de relocalisation de « constante » à forte.

Postulat de base

La population est vieillissante et diminue. Les projections de l'INSEE annoncent une population de 205 000 habitants en 2050 contre 217 000 habitants en 2021, soit une baisse de 5,5 %. Les températures moyennes augmentent (+ 2,3°C à Châteauroux), on observe un changement du régime de précipitations, une augmentation de la fréquence et de l'intensité des évènements extrêmes, une augmentation des disparités saisonnières, et une raréfaction de la ressource en eau.

Scénario tendanciel

Le nombre d'exploitations agricoles a fortement diminué. Les modes de production agricole, de transformation agroalimentaire et de distribution ont évolué avec la robotisation et l'automatisation du travail. On observe des phénomènes de surconsommation. Les services publics sont mis à mal par des décennies d'austérité budgétaire (offre de soin, école, restauration scolaire). Très peu de démarches territoriales de relocalisation ont été entreprises.

Scénario de relocalisation faible

Des démarches de relocalisation d'ambition modérée ont été entreprises à l'échelle du territoire et des territoires voisins, sans pour autant entreprendre une transition systémique. Les exploitations sont de taille importante. L'agriculture biologique augmente pour atteindre 25% de la SAU. Le cheptel bovin diminue pour répondre à la diminution de la consommation de viande. Les élevages restants sont extensifs. Le tissu industriel reste composé de grosses unités.

Scénario de relocalisation forte

Des démarches collectives et ambitieuses de relocalisation systémique ont été entreprises à l'échelle du territoire, en lien avec les territoires voisins. La taille des exploitations reste constante. Dans un contexte de diversification des productions à l'échelle de l'exploitation, les fermes deviennent collectives. La surface en agriculture biologique atteint 50%. Culture et élevage sont reconnectés. Des outils de transformation intermédiaires se développent pour reconnecter production et transformation dans l'Indre.

Ce portrait et ces projections ont pu être rendus relativement exhaustifs grâce à la trentaine d'acteurs interrogés au cours du diagnostic. Ils ont ensuite constitué une partie du « groupe de concertation », regroupant une quarantaine d'acteurs du territoire (services de l'État, collectivités locales, profession agricole, transformation et distribution alimentaire, ...), et se sont réunis le 6 mars 2025 au centre socio-culturel de Déols pour tester la résilience du système agro-alimentaire de l'Indre. La matinée a été consacrée à la restitution du diagnostic et à la présentation du portrait, laissant place l'après-midi au travail sur les trois scénarios de relocalisation à horizon 2050, au prisme de chocs venant perturber le système agro-alimentaire (aléas climatiques, crise économique, ...).

Pour la pause déjeuner Léo Champigny de la microbrasserie «La Vernusse» et cuisinier ambulant à «La Baboushkalèche» a assuré la restauration à base de produits locaux (truite de Brenne, lentilles du Berry).

À l'issue de la journée, les participants ont témoigné de leur souhait de s'engager dans des projets concrets visant à reterritorialiser l'alimentation du département, l'exercice ayant démontré une meilleure résilience du territoire lorsque des mesures en ce sens sont prises.

Le 4ème et dernier comité de pilotage de l'étude prévu le 23 avril prochain permettra d'organiser la suite des étapes pour répondre à cette demande, avec en premier chef la restitution du travail du BASIC et du GRAP.

Métabolisme alimentaire dans l'Indre

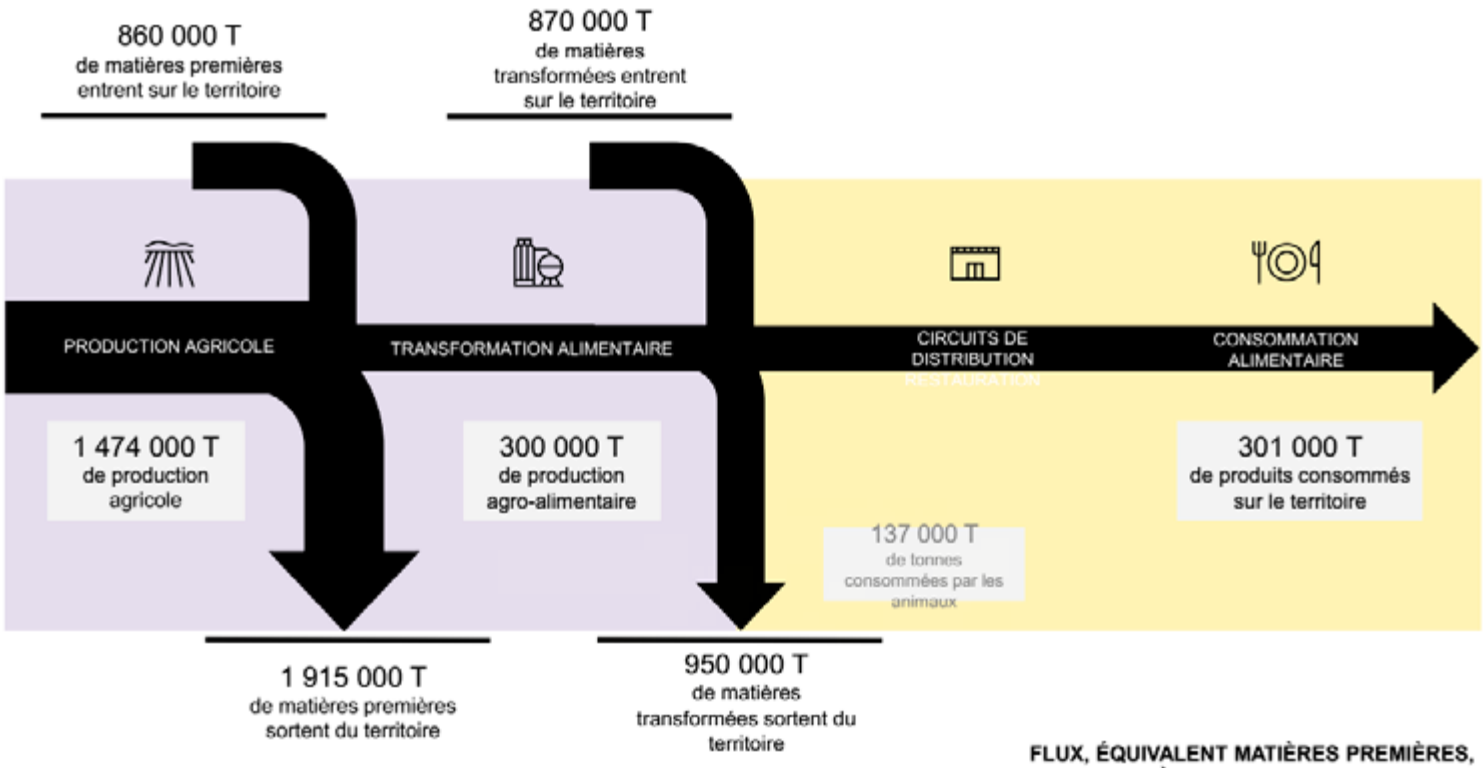

FLUX, ÉQUIVALENT MATIÈRES PREMIÈRES, TOUTES FILIÈRES CONFONDUES,

Modélisation Basic, 2018

Inventaire de l'éclairage artificiel et identification des pollutions lumineuses sur le territoire du Pays

Dans la continuité du travail mené en faveur de la préservation des trames vertes et bleues, le Pays Castelroussin Val de l'Indre souhaite établir ou rétablir une trame noire à l'échelle de son territoire.

La trame noire, appelée aussi trame nocturne, désigne un ensemble de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques propices à la biodiversité de la nuit - Réf. : Guide d'élaboration des trames noires - Office Français de la Biodiversité (OFB).
Cette biodiversité représente plus de 60 % des organismes invertébrés (insectes, crustacés) et presque 30 % des vertébrés (mammifères, poissons, oiseaux, reptiles) vivant au moins en partie la nuit - Source : dossier thématique éclairage et biodiversité Agence régionale de la Biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire. Les plantes sont également sensibles à la lumière.

Afin d'identifier ces corridors nocturnes, le Pays a engagé une étude confiée au CEREMA.
Un premier travail consiste à croiser les données issues de la trame verte et bleue avec l'image satellite nocturne qui permettra notamment d'identifier la radiance. Ce premier croisement, actuellement en cours, permettra de faire ressortir les principaux points de conflit du territoire. Pour affiner ce travail, le Pays a réalisé un questionnaire à destination des communes pour collecter des données concernant les parcs d'éclairage artificiel : nombre de points lumineux, type d'éclairage, pratiques d'éclairage, outils de gestion des parcs...etc.).
Une fois les points de conflit identifiés, 6 à 7 sites présentant des enjeux importants seront expertisés par le CEREMA qui viendra sur place pour réaliser des mesures physiques de la lumière et dégager des pistes d'amélioration. Ces visites seront à la fois diurne et nocturne.

Enfin, un travail sera également conduit pour informer et sensibiliser les communes et le grand public à ce sujet en utilisant différentes approches (biodiversité et santé). À terme, le Pays souhaite proposer un accompagnement à des communes volontaires pour établir et identifier plus précisément une trame noire locale impliquant des changements de pratique en matière d'éclairage.

https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/comprendre/dossiers-thematiques/eclairage-et-biodiversite

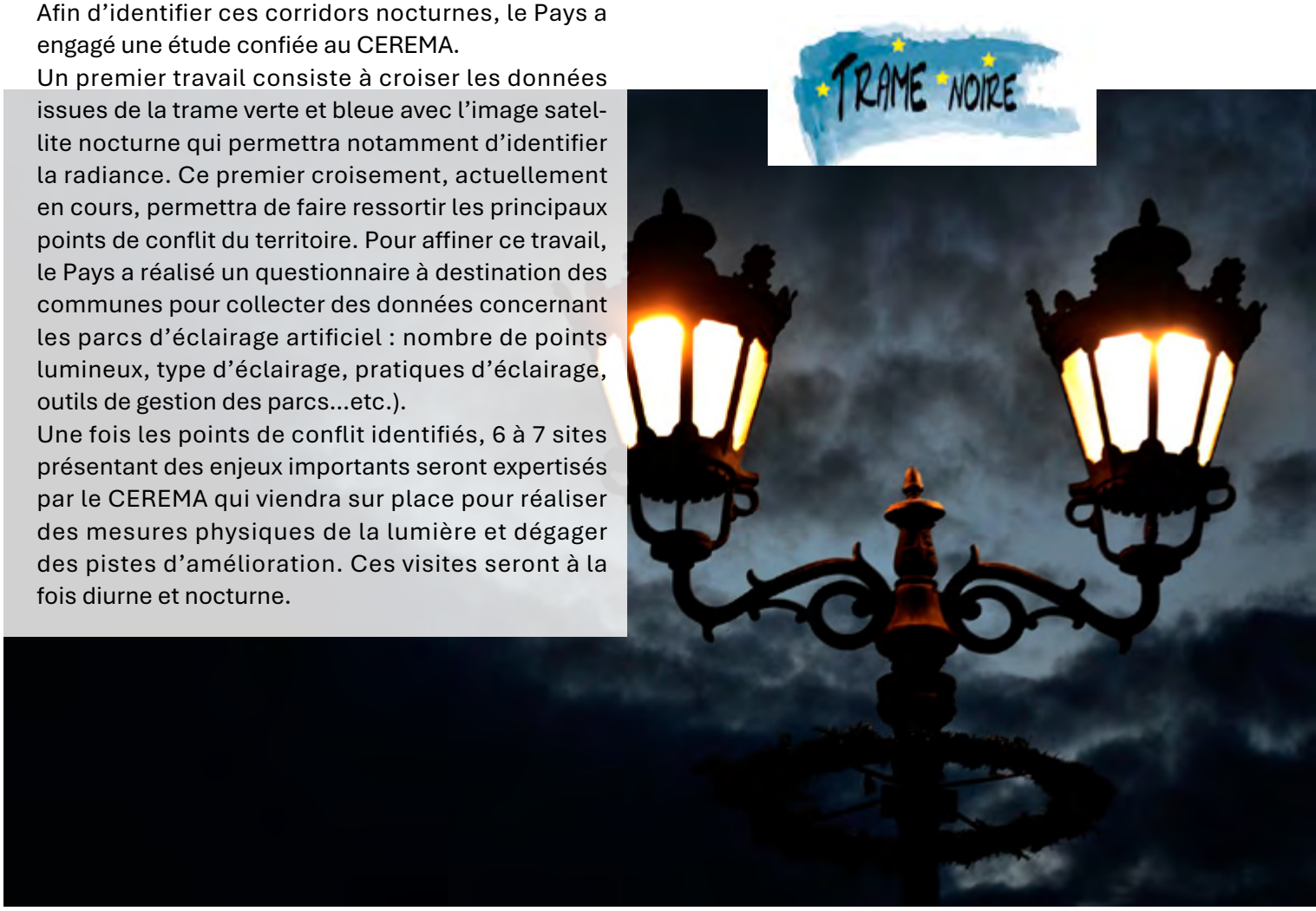

Image par Maja Pejic - Pixabay

Une année blanche pour le suivi des libellules dans la Vallée de l'Indre en 2024

Les deux associations naturalistes missionnées par le Pays Castelroussin Val de l'Indre, Indre Nature et Caudalis, ont réalisé les prospections de fin mai à début août 2024.
La météo du printemps n'a pas été propice à la récolte d'exuvies avec plusieurs crues engendrant l'immersion et le lessivement des berges et donc la disparition d'un grand nombre d'exuvies . C'est ce que l'on appelle une année « blanche ». Cette situation est aussi observée au niveau de la Creuse, de l'Indre (en dehors du site Natura 2000) mais aussi de la Loire.

Exuvies de Cordulie à corps fin

Côté Indre

Objectif : suivre la répartition des populations de Cordulie à corps fin et Gomphe de Graslin de Saint-Maur à Saint-Genou.

Comment : recherche et collecte des exuvies (enveloppe larvaire laissée par la libellule en phase d'émergence) tous les 500 mètres le long du cours d'eau en canoë. Les exuvies sont ensuite examinées au microscope pour déterminer l'espèce.

Résultats :
- 33 km de cours d'eau prospectés (21,9 en 2023) ;
- 232 exuvies récoltées au total (354 en 2023) ;
- 8 espèces identifiées (11 en 2023) ;
- 13 exuvies de Cordulie à corps fin (58 en 2023) ;
- 0 Gomphe de Graslin (0 en 2023).

Côté Indre-et-Loire

Objectif : suivre les populations de Cordulie à corps fin et Gomphe de Graslin

Comment : Protocole de suivi des Odonates, Gomphidés et Anisoptères prioritaires (SOGAP).
Mailles de 250 mètres de côté dont 100 m de berge minimum sélectionnées de manière aléatoire afin de faire 3 relevés avec un intervalle de 10 jours au même endroit, à pied dans l'eau ou en canoë si possible.

Résultats :
- 3 mailles prospectées ;
- 85 exuvies récoltées (1 847 en 2023) ;
- 4 espèces identifiées (6 en 2023) ;
- 2 exuvies de Cordulie à corps fin (458 en 2023) ;
- 0 Gomphe de Graslin (0 en 2023).

Cordulie à corps fin @ Alain C.

0 Gomphe de Graslin observé

Gomphe de Graslin @ Cyril Gauthier

Conclusion

Comme en 2022 et 2023, le Gomphe de Graslin n'a pas été observé, ni dans l'Indre ni dans l'Indre-et-Loire. La dernière observation de l'espèce remonte à 2012. Cette situation est la même chez d'autres espèces du genre gomphus ce qui est très préoccupant.
La modification des facteurs physico-chimiques des cours d'eau, l'augmentation de la température de l'eau, la modification morphologique des berges, la variations des hauteurs d'eau pourraient expliquer ce phénomène. Ces hypothèses doivent être vérifiées en poursuivant la mise en place du protocole SOGAP dont l'application est encore trop récente pour en tirer des conclusions.

Perspectives 2025

Poursuivre la mise en œuvre du protocole SOGAP (nouvelles mailles à prospecter) et le déployer sur la partie Indre du site.
Certaines exuvies collectées au sein du périmètre feront également l'objet d'analyses génétiques. Elles ont pour objectif de caractériser les capacités de dispersion de libellules le long du cours d'eau (notamment la cordulie à corps fin) et de montrer l'influence des habitats dans la structure de leurs domaines vitaux. Ces analyses permettront peut-être de confirmer la disparition de certaines espèces présentes historiquement sur la rivière Indre.

Pour en savoir plus sur le protocole : https://libellules.pnaopie.fr/sogap/

Retrouvez aussi un focus sur l'Agrion de Mercure, le Castor et la Loutre d'Europe dans le rapport de Caudalis.

La campagne MAEC 2025 est lancée

Comme chaque année, depuis 2020, le Pays Castelroussin Val de l'Indre, appuyé des Chambres d'agriculture (Indre, Indre-et-Loire) et des associations naturalistes la Sepant et Indre Nature, propose aux agriculteurs de la vallée de l'Indre de s'engager dans des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Une première réunion d'information s'est tenue à Clion-sur-Indre le 18 mars pour présenter le dispositif et les mesures ouvertes sur le territoire. Une vingtaine d'agriculteurs et agricultrices étaient présents.

Malgré les fortes tensions budgétaires pour cette campagne 2025 et une incertitude quant aux enveloppes disponibles, le Pays et les animateurs se sont voulus rassurant en particulier concernant les demandes de renouvellement des engagements.

En effet, la campagne 2025 s'annonce importante pour le territoire car cela fait 5 ans que les premiers agriculteurs du PAEC Vallée de l'Indre se sont engagés dans le dispositif. Leurs engagements arrivant à échéance, les agriculteurs ont la possibilité de les reconduire s'ils en font la demande.

L'opérateur et les animateurs espèrent, qu'a minima, ces demandes pourront être honorées sans pour autant écarter la possibilité de répondre à de nouvelles propositions.

Les agriculteurs intéressés qui n'ont pas pu se rendre à cette réunion peuvent encore prendre contact avec le Pays pour planifier un rendez-vous individuel à l'occasion de journées de permanence (9h00 à 17h00) qui se tiendront :

- Le mardi 1er avril à Châtillon-sur-Indre ;
- Le vendredi 4 avril à Saint-Jean-Saint-Germain ;
- Le mardi 15 avril à Châteauroux.

Attention : il est obligatoire de prendre rendez-vous auprès du Pays. T. 02 34 68 04 69

Renouvellement du Conseil de Développement Castelroussin Val de l'Indre

Le Conseil de développement est commun au Pays Castelroussin Val de l'Indre, à la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole et à la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne.

Cette instance de démocratie participative permet de mener une réflexion sur le développement du territoire et faire des propositions aux élus, en dehors de toute contingence politique. Il se compose d'acteurs de la société civile et de citoyens.

Le Conseil de développement est sollicité pour donner son avis sur les politiques publiques menées localement (projet de territoire, cœur de ville, ...) ou appliquées par les entités territoriales (Leader, CRST, ...). Il peut également se saisir de sujets très divers (attractivité, tourisme, développement économique, ...).
C'est un lieu de concertation et de débat sur les actions menées localement. Sans l'engagement et la participation des acteurs locaux, celui-ci ne peut pas vivre et mener à bien ses missions.
Trois ans après son dernier renouvellement, les membres du Conseil de développement doivent être renouvelés au cours des prochaines semaines. Ils sont désignés pour une durée de trois ans qui peut être reconduite sans limitation dans le temps. Les membres actuels ont été sollicités et leur réponse est attendue au plus tard le 15 avril 2025.

De nouveaux membres peuvent également candidater pour le collège citoyen ou comme personnalités qualifiées.

Pour toutes questions contacter le Pays Castelroussin Val de l'Indre :
conseil-de-developpement@payscastelroussin.fr

La réunion plénière d'installation du nouveau Conseil de développement est d'ores et déjà planifiée le **mardi 6 mai 2025 à 17h00** afin de permettre sa mise en place et de désigner un(e) Président(e) pour les trois prochaines années.

Élections de 2022 au Conseil de développement

INFO CYBERSÉCURITÉ

3èmes Assises régionales de la cybersécurité

L'État, la Région Centre-Val de Loire, DEV'UP Centre-Val de Loire, la Gendarmerie et la Police, le GIP Recia, le GIP cybeRéponse ainsi que tous les acteurs du monde cyber, économique et numérique du territoire, se sont rassemblés le 20 mars lors des 3e assises régionales de la cybersécurité organisées à Vierzon afin d'aider les entreprises et collectivités à anticiper les risques cyber. Le Pays Castelroussin Val de l'Indre était présent.

Au programme : conférences, état de la menace cyber présentée par l'ANSSI, bilan et services proposés par le GIP cybeRéponse, les cryptoactifs dans les enquêtes cyber menées par la Gendarmerie Nationale, des témoignages de victimes d'attaques cyber, les solutions de financement public régionales et nationales pour les entreprises, une démonstration en direct d'attaque par le biais d'un smartphone, et sur rendez-vous individuel des évaluations de l'exposition des structures aux cyberattaques et pré-diagnostic cyber.

État de la menace cyber en 2024 – ANSSI

- 18 incidents collectivités par mois (données CERT-FR*) ;
- Menace rançongiciel stable ;
- But des cyberattaques : déstabiliser, espionner, activité lucrative ;
- Origine des cyberattaques : cybercriminels, certains affiliés à des États (Russe, Chinois par exemple) ;
- Cibles des cyberattaques : tout le monde ;
- Exemple de faiblesses techniques utilisées pour réaliser ces attaques : Pare-feu ou VPN mal paramétré, prestataire (compromission de ressources).

* Le CERT-FR (Computer emergency response team) traite, sur le plan technique, les incidents de cybersécurité. Vous pouvez retrouver sur son site internet les alertes de sécurité, les menaces et incidents, les avis de sécurité, les indicateurs de compromission, des recommandations, et des bulletins d'actualité. N'hésitez pas à le consulter c'est intéressant et surprenant.

CERT-FR : 3218
https://www.cert.ssi.gouv.fr
cert-fr@ssi.gouv.fr

Retrouvez les prestataires et services qualifiés PRIS par l'ANSSI :
https://cyber.gouv.fr/produits-services-qualifies

17 cyber : pour les TPE et particuliers.
https://17cyber.gouv.fr

www.cybermalveillance.gouv.fr

Pour les opérateurs d'importance vitale et très grandes entreprises
www.ssi.gouv.fr

État 2024 de la menace cyber en Centre-Val de Loire - cybeRéponse

- Plus de 450 dossiers traités ;
- 103 cyberattaques majeures (32 en 2023) très forte ↗;
- 13 % des cyberattaques passent par des copies de sites dont l'URL est légèrement différente du site original ;
- Appels reçus pour information : 29 % des collectivités et 71 % d'entreprises ;
- Dépôts de plaintes suite à attaque : 85 % ce qui est insuffisant, il faudrait le faire systématiquement.

CybeRéponse : le centre de réponses aux incidents cybers en Centre-Val de Loire

Face à l'augmentation exponentielle de la menace cyber, la Région Centre-Val de Loire a répondu en 2021 à l'appel de l'État pour la mise en place d'un centre de réponses aux incidents cybers locaux. Une convention a été signée avec l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) et cybeRéponse Centre-Val de Loire est né. Cette convention étant arrivée à son terme fin 2024, un Groupement d'intérêt public (GIP) a été créé pour pérenniser le centre de réponses aux incidents cybers, en proposant des services payants aux entreprises en sus de ses missions d'intérêt général.

Le GIP cybeRéponse fédère des acteurs publics et privés. Ce service sensibilise, conseille en amont et prodigue aux bénéficiaires des recommandations d'urgences suite à un incident cyber et dépêche des experts pour intervention. Il s'adresse aux PME/PMI et entreprises de taille intermédiaire (ETI), collectivités, ainsi qu'aux associations employeuses.

La Région Centre-Val de Loire déploie une stratégie numérique ambitieuse (2023-2028) pour devenir un territoire de confiance numérique.

cybeRéponse : 0 805 69 15 05
https://cybereponse.fr

GIP Récia : services et ressources numériques publiques en Centre-Val de Loire
https://www.recia.fr

Loire Valley Data Hub : projet européen visant à soutenir la transformation numérique des entreprises et des collectivités. En région Centre-Val de Loire il est coordonné par DEV'UP Centre-Val de Loire qui propose de réaliser gratuitement un diagnostic afin d'évaluer la maturité numérique de votre structure et de vous accompagner dans votre transformation digitale.

https://www.devup-centrevaldeloire.fr/actualites/accelerez-votre-transition-numerique-avec-le-loire-valley-data-hub

Témoignages de victimes cyber

Une mairie du Loiret d'environ 21 000 habitants a été victime en juin 2024 d'une cyberattaque opportuniste par rançongiciel (1) perpétrée par une « école » de hackeurs. Les données n'ont pas été aspirées mais détruites sur place.

Signaux faibles avant-coureurs : la messagerie ne fonctionnait plus.

Résultats :

- Plus d'accès à internet ;
- Plus d'agenda en ligne ;
- Plus de téléphone ;
- Plus d'imprimante ;
- Plus d'annuaire de contacts (fournisseurs et autres) ;
- Perte colossale de données : RH, urbanisme, état civil, archives numériques, photos.... ;
- Plus de services aux administrés ;
- Plus de règlements aux entreprises ni de payes aux agents ;
- Une centaine de logiciels métiers perdus.

Actions et réponses :

- Contact cyberRéponse ;
- Création d'une cellule de crise avec accompagnement ;
- Communication auprès de la population ;
- Mise en relation avec des prestataires qualifiés par ANSSI ;
- Enquête ANSSI ;
- Prêt d'ordinateurs par la Région Centre-Val de Loire ;
- Nettoyage de tous les ordinateurs un par un (environ 400) ;
- Refonte du système informatique et reconstruction de l'architecture avec plus de cloisonnement ;
- Re saisie de toutes les données possibles pour pouvoir travailler de nouveau.

Bilan

- Coût pour la collectivité : 530 000 € (dont heures supplémentaires) ;
- 40 000 € reçus de l'assurance ;
- À ce jour, la situation n'est toujours pas revenue au niveau d'avant attaque.

▶ Ce qu'il faut retenir selon le maire : avoir un service informatique ne suffit pas. Il faut faire réaliser des audits externes.

(1) Un rançongiciel ou ransomware est un logiciel malveillant ou virus qui bloque l'accès à l'ordinateur ou à ses fichiers et qui réclame à la victime le paiement d'une rançon.

Test d'intrusion en direct par smartphone, outil de + en + espionné.

Comment pirater n'importe quelle application - présentation : Orol cyber solution

Technique de la porte dérobée ou bague d'or utilisée en informatique pour accéder à un système ou à des données de manière secrète ou non autorisée en passant par : une application bancaire, les réseaux sociaux, le mail professionnel, les photos, la géolocalisation, les documents confidentiels...

La compromission du smartphone se fait sans un clic.

1

Jean-Pierre, 54 ans, directeur financier d'une entreprise de 500 employés monte dans le wagon de train où se trouve

Kévin, 25 ans, passionné d'informatique

2

Jean-Pierre est en déplacement professionnel, il connecte ses écouteurs Bluetooth.

Kevin scan le Bluetooth dans le wagon.

3

À l'aide de la liste de vulnérabilités CVE (1) Kevin lance un payload (élément de code malveillant), simule un clavier sur le téléphone de Jean-Pierre et désactive toutes les protections en même temps.

4

Kevin désinstalle l'application Facebook et la remplace par une application Facebook contenant un malware (logiciel malveillant).

+ malware

5

Metasploit (2) permet à Kevin de faire une capture d'écran du téléphone de Jean-Pierre, d'utiliser sa webcam, d'accéder à ses SMS, ses appels, déclencher le micro, voir en temps réel ce qui se passe sur le téléphone de Jean-Pierre.

19

6 En se reconnectant à Facebook, Jean-Pierre pense qu'il y a un problème, Kevin récupère son identifiant et son mot de passe puis accède ensuite aux données, autres contacts et envoie des SMS en se faisant passer pour Jean-Pierre.

+ malware

7 Kevin accède au compte OneDrive (3) qui a été synchronisé avec l'ordinateur de bureau de Jean-Pierre.

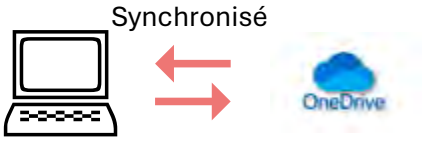

8 Kévin injecte un raccourci à la place d'un document et n'a plus qu'à attendre que Jean-Pierre vienne cliquer dessus. Ce raccourci est invisible pour Jean-Pierre qui pense simplement ouvrir un document. En fait, il vient d'injecter un rançongiciel ou ransomware, ses fichiers sont chiffrés en temps réel et il n'a plus accès à ses données.

Kévin a utilisé une IA (intelligence artificielle) pour réaliser cette attaque qui a duré moins de 10 minutes.

CONCLUSION :

- désactivez le Bluetooth quand vous n'en avez pas besoin ;
- retenez que votre smartphone est un danger ;
- évitez d'utiliser votre smartphone personnel pour un usage professionnel.

(1) CVE : Common Vulnerabilities and Exposures en anglais, désigne une liste publique de failles de sécurité informatique.

(2) Metasploit est un framework open source utilisé pour tester la vulnérabilité des systèmes informatiques et simuler des attaques, facilitant ainsi les tests d'intrusion grâce à une vaste base d'exploits et des fonctionnalités d'automatisation.

(3) OneDrive est un service de stockage cloud qui offre 1 To d'espace avec un abonnement Microsoft 365, permettant de sauvegarder, partager et accéder à vos fichiers et photos sur tous vos appareils.

20

Agenda 2025

AVRIL

BUREAU
3 *Jeudi* - 18 h 00
Salle de réunion du Pays au 2e étage - Châteauroux

MAI

CLAP (Comité local de l'alimentation de proximité)
20 *Mardi* - 14 h 00
Salle polyvalente - Balsanéo

COMITÉ SYNDICAL - Signature CRST
26 *Lundi* - 18 h 00
Centre socio-culturel - Déols

JUIN

Participation aux Rencontres techniques PAYS/PETR organisées par l'ANPP
12 et 13 *Jeudi et vendredi*
Morlaix

SEPTEMBRE

BUREAU
17 *Mercredi* - 18 h 00
Salle de réunion du Pays au 2e étage - Châteauroux

OCTOBRE

COMITÉ SYNDICAL
8 *Mercredi* - 18 h 00
Argy (à confirmer)

En ligne : **https://www.payscastelroussin.fr/agenda.html**